

Procès-verbal sommaire de la séance plénière du Conseil Municipal du 22 mars 2016.

Commune de SOUGÉ

L'an 2016, le 22 mars à 19:00, le Conseil Municipal de la commune de SOUGÉ s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bernard BONHOMME, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17 mars 2016. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le même jour.

Présents : Monsieur Bernard BONHOMME, Maire, Madame Dominique FONTAINE, Messieurs David ETIENNE et Denis BOURGUIGNEAU, Adjoint. Mesdames Martine GHESQUIÈRE, et Messieurs Didier FRAIN, Alexis JANVIER, Thomas JOUANNET, Christian PLEUVRY et Gilles TAPHINAUD.

Absent excusé : Madame Valérie BLANQUET ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard BONHOMME.

A été nommée secrétaire : Martine GHESQUIÈRE.

DÉLIBÉRATIONS

1°) Approbation du procès-verbal du 22 décembre 2015.

Le procès-verbal du 22 décembre 2015 n'appelant aucune observation, donne lieu à son approbation par l'ensemble des conseillers municipaux.

2°) Gestion financière :

2.a/ Délibération n° 001/2016 – Restauration du logement communal sis 36 rue de la mairie

Monsieur le Maire explique que le Président de la République a décidé de soutenir les investissements des communes et communautés de communes. A ce titre, pour l'année 2016, un fonds de soutien pour l'investissement local a été créé en faveur de projets précis dont la restauration des logements communaux (revitalisation ou développement des bourgs-centre).

Il ajoute que l'information a été portée à la connaissance des communes et intercommunalités le 5 mars dernier alors que les dossiers doivent être déposés complets en Préfecture avant le 25 mars 2016, dernier délai.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé de lancer la restauration du logement communal sis 36, rue de la mairie courant 2016 dès que la réception des travaux de la restauration du logement sis 5, rue de la Poste aura été réalisée.

Il propose donc que la commune dépose une demande de subvention pour l'aider à financer ce nouveau projet et demande à l'assemblée présente de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance de l'ensemble du dossier, après en avoir délibéré, à l'unanimité dit que ces travaux dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par la commune sera inscrite au budget primitif 2016 et sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la deuxième enveloppe du fonds de soutien à l'investissement public local.

2.b/ Délibération n° 002/2016 – Création d'une commission « Finances »

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de créer une commission « Finances » laquelle sera composée de Monsieur le Maire (Président), de Madame Dominique

FONTAINE (Vice-Présidente), de Madame Valérie BLANQUET, Monsieur Gilles TAPHINAUD et Monsieur Thomas JOUANNET.

La commission en question décide de se réunir le mardi 30 mars prochain.

3°) Gestion administrative :

3.a/ Délibération n° 003/2016 – Renouvellement contrat CAE-CUI

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 19 septembre 2014 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'agent administratif polyvalent dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour la tenue de l'agence postale communale et assister le service administratif de la mairie. Monsieur le Maire précise qu'il convient de procéder au renouvellement dudit contrat et demande à l'assemblée présente de se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, autorise celui-ci à mettre en œuvre les démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour assurer le renouvellement dudit contrat.

QUESTIONS DIVERSES

1°) Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'UNRPA de SOUGÉ qui remercie la municipalité pour avoir mis à disposition de ses membres, la salle située au-dessus du secrétariat de mairie, pour le stage annuel de couture.

2°) Effacement des réseaux rue des Ponts de Braye : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a procédé à la réception des travaux pour ce qui concerne le réseau téléphone.

3°) Monsieur le Maire explique que l'abri pêche prévu au plan d'eau communal de « la Chauffetière » sera achevé pour le 15 avril prochain.

4°) La commission des impôts se réunira le jeudi 7 avril à 19h00.

5°) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Communautaire se déroulera à la salle des fêtes de SOUGÉ le 21 avril à partir de 19h00.

6°) Monsieur David ETIENNE informe le Conseil Municipal que le bureau du syndicat scolaire sera provisoirement transféré au local communal de SOUGÉ situé au 3, rue de la mairie pendant la durée des travaux de réfection des bâtiments scolaires de TERNAY.

7°) Monsieur Thomas JOUANNET remet au Conseil Municipal un livre dédié de Monsieur Aladin REIBEL initiateur du spectacle « Alric Trio », cabaret gouleyant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h24. Affiché à la porte de la mairie, le 25 mars 2016, conformément à l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire, Bernard BONHOMME.

